Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260601-2026_0043-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1er JUIN 2026

Date de convocation :
26 mai 2026

Date d'affichage :
26 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

L'an deux mil vingt-six, le lundi 1ER juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND, Magali LISCORNET, Yann FRABOULET (arrivée à 20h30), Sylvain FRELAUT (arrivée à 20h55), Laure AUREGAN.

Absent non représenté : Damien MACE

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/043 : PARTICIPATION DES FRAIS SCOLAIRES 2025-2026 -CHATELAUDREN-PLOUAGAT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande formulée par l'école de Châtelaudren-Plouagat concernant la participation aux frais de fonctionnement 2025-2026, des élèves habitant la commune de Saint-Jean-Kerdaniel et scolarisés dans cette école. Cela concerne 16 enfants en maternelle et 23 en élémentaire ; Et 2 en maternelle bilingue et 2 en élémentaire bilingue.

Il est précisé que le coût moyen départemental pour l'année scolaire 2025-2027 est de :

- Pour un élève de maternelle : 1650,00 € de plus de 3 ans
- Pour un élève d'élémentaire : 570,00 €

A savoir que cette demande, concerne pour les classes bilingues à l'école publique, 2 élèves de maternelle et 2 élèves en élémentaire pour un montant de 3881.16 €

- Un coût moyen de 1451.96 € par élève de maternelle bilingue ;
- Un coût moyen de 488.63 € par élève d'élémentaire bilingue.

Elle concerne également 16 élèves de maternelle à l'école publique pour un montant de 27596.64 € et 23 élèves d'élémentaire à l'école publique pour un montant de 12719.46 € :

- Un coût moyen de 1724.79 € par élève de maternelle.
- Un coût moyen de 487.50 € par élève d'élémentaire.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260601-2026_0043-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDER de participer aux frais de fonctionnement 2025-2026 des classes bilingues de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat comme suit :**
  - **1451.96 € par enfant de maternelle (2)**
  - **488.63 € par enfant d'élémentaire (2)**
    Soit 3 881.16 € ;
- **DECIDER de participer aux frais de fonctionnement 2025-2026 de l'école publique de Châtelaudren-Plouagat comme suit :**
  - **1724.79 € par enfant de maternelle (16)**
  - **487.50 € par enfant d'élémentaire (23)**
    Soit 40316.10 € ;

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE